

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le 15/07/2026
ID : 027-200070142-20260709-151_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à 18h30 à Charleval, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET.

Nombre de délégués	<u>Etaient présents :</u>	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Houy,
	Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
	Bosquentin	
	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Présents : 42	Charleval	Mmes Dalissier, Masson, MM. Calais, Durand,
Votants : 47	Douville/Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	Mmes Bellanger, Collemare, MM. Pernel, Vieillard R.,
	Flipou	M. Lehec,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	M. Bournisien,
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 3 juillet 2026	Letteguives	Mme Collard,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Canu,
	Lyons-la-Forêt	
	Ménesqueville	M. Cahagne,
Délibération publiée	Perriers/Andelle	Mme Lebourg, MM. Defrance, Mazurier,
Le :	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne-Courteux, M. Hébert,
	Radepont	M. Minier,
	Renneville	
	Romilly/Andelle	Mmes Le Breton-Palier, Simon, MM. Chivot, Romet,
		Leménager, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	Mme Chapelle,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	Mme Loison, M. Cosaque,
	Vandrimare	Mme Pluvinet-Delatre, M. Bézirard.
	Vascoeuil	

Excusé : M. Vieillard G.

Pouvoirs : Mme Fouquet à Mme Lancien, Mme Rayer à Mme Lebreton-Palier, M. Baldari à M. Romet, Mme Bonay à M. Defrance, M. Moëns à M. Cordier.

Coopération avec les communes : conventions relatives aux versements de fonds de concours au profit des communes : autorisation de signature

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Lyons Andelle ;

Vu la délibération n°97/2023 du conseil communautaire en date du 13 avril 2023 approuvant la mise en place d'un fonds de concours permettant un soutien financier aux communes dans la réalisation de leurs projets et/ou d'actions concrètes contribuant à l'amélioration du cadre de vie et répondant aux enjeux actuels de développement durable ;

Vu le règlement d'attribution de fonds de concours pour les communes du territoire Lyons Andelle ;

Vu l'appel à projet lancé pour l'année 2026 ;

Vu l'avis favorable de la commission patrimoine bâti et coopération avec les communes

Afin de formaliser le versement de l'aide financière apportée par la Communauté de communes, il est nécessaire de signer des conventions de fonds de concours avec les communes concernées.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- autorise le Président à signer les conventions de fonds de concours avec les communes concernées telles qu'annexées à la présente délibération et dans les conditions définies ci-dessous :

Commune	Descriptif du projet	Montant des travaux HT	Autres subventions	Fonds de concours CDCLA
AMFREVILLE-LES-CHAMPS	Remise en état pignon mairie et toiture garage mairie	8 652,55 €		3 000,00 €
BACQUEVILLE	Reconstruction partie du mur du cimetière	11 119,13 €		3 000,00 €
BOSQUENTIN	Rénovation de l'atelier communal	4 884,00 €		2 442,00 €
BOURG-BEAUDOUIN	Installation but de foot et installation d'un colombarium	7 695,83 €		3 000,00 €
CHARLEVAL	Réaménagement de la place et de son parking	7 609,86 €		3 000,00 €
DOUVILLE-SUR-ANDELLE	Réfection du plafond dans une salle de l'école - isolation	9 595,00 €		3 000,00 €
FLEURY-LA-FORÊT	Restauration de l'église	29 850,00 €	19 419,00 €	3 000,00 €
FLEURY-SUR-ANDELLE	Création d'un espace bioclimatique	7 035,73 €		3 000,00 €
FLIPOU	Changement menuiseries école	12 976,00 €	5 190,40 €	3 000,00 €
HOUVILLE-EN-VEXIN	Remplacement de l'éclairage public en LED	6 667,00 €		3 000,00 €
LE TRONQUAY	Achat d'une table avec ombrière et peinture salle communale	4 975,20 €		2 487,60 €
LES HOGUES	Changement fenêtres mairie	6 657,00 €		3 000,00 €
LETTEGUVES	Installation de panneau sur circuit de randonnées	1 539,00 €		769,50 €
LILLY	Réfection d'une partie du mur du cimetière	29 258,21 €	8 777,46 €	3 000,00 €
LISORS	Insonorisation de la salle des fêtes & étude Diag sur église	18 532,61 €	3 854,00 €	3 000,00 €
LORLEAU	Agrandissement du cimetière	15 290,00 €		3 000,00 €
LYONS-LA-FORÊT	Aménagement d'un jardin du souvenir	6 130,00 €		3 000,00 €
MENESQUEVILLE	DECI - installation colonne aspiration pompage en rivière	3 771,00 €		1 885,50 €
PERRIERS-SUR-ANDELLE	Aménagement cantine scolaire	7 214,38 €		3 000,00 €
PONT-SAINT-PIERRE	Installation d'une structure jeux et autres jeux au stade Roger Petit	39 580,00 €		3 000,00 €
RADEPONT	Amélioration énergétique de la distribution du chauffage	5 266,00 €		2 633,00 €
RENNEVILLE	Réfection toiture bâtiment communal	3 586,35 €		1 793,17 €
ROMILLY-SUR-ANDELLE	Insonorisation salles de cantine	9 120,64 €		3 000,00 €
TOUFFREVILLE	Changement carrelage salle des fêtes et installation LED dans église	5 798,50 €		2 899,25 €
VANDRIMARE	Création d'un toilette handicapé à l'école	6 006,34 €		3 000,00 €
VASCOEUIL	Remplacement fourneau salle polyvalente	7 642,00 €		3 000,00 €

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.
 Pour copie conforme.

La secrétaire de séance

Sidonie LANCIEN

Le Président



Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.

La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.